

Le COMESA lance les festivités de son 25^e anniversaire

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe a lancé des activités en vue de la célébration de son 25^e anniversaire depuis sa transformation en 1994, quand il a franchi l'étape de Zone d'échanges préférentiels --ZEP.

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le lundi 18 novembre 2019 au Secrétariat à Lusaka (Zambie), la Secrétaire générale, Mme Chileshe Kapwepwe, a dévoilé le programme du Jubilé d'argent, qui comprendra des réunions des Organes directeurs du COMESA, des tables rondes sur l'état d'avancement de l'intégration régionale et des activités sportives.

Les célébrations principales auront lieu le jeudi 28 novembre 2019 avec la participation des délégations de tous les États membres, qui seront à Lusaka à partir de la semaine prochaine pour les réunions des Organes directeurs. La Secrétaire générale a estimé que cette étape importante méritait d'être célébrée, compte tenu des résultats concrets obtenus par les États membres grâce à l'intégration régionale.

« Chaque célébration doit avoir un but, a déclaré la Secrétaire générale. En ce qui nous concerne, au COMESA, nous célébrons l'impact positif que nos programmes ont eu sur la vie des populations de notre région depuis la création de l'organisation. »

Elle a mis en relief quelques-unes des principales réalisations du COMESA telles que l'intensification des échanges commerciaux à l'intérieur de l'espace COMESA, qui est passé de 3,1 milliards USD en 2000 à la création de la Zone de libre-échange à 10,3 milliards USD à la fin de l'année dernière.



La Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe informe les médias des préparatifs de la célébration du 25^e anniversaire du COMESA

La Secrétaire générale a relevé que compte tenu de la taille du marché, le nombre de membres du bloc régional n'a cessé d'augmenter, atteignant 21 membres et réunissant ainsi un tiers de l'Afrique au sein d'un marché commun. Actuellement, le COMESA s'étend de l'Afrique du Nord, en Tunisie à l'Afrique orientale, centrale et australe, en passant par les États insulaires de l'océan Indien.

Avec le lancement d'une Zone de libre-échange (ZLE) en 2000, 16 pays représentant 80 % des États membres participent au système d'échanges sans droits de douane ni contingents. L'élimination des obstacles non tarifaires --ONT-- qui entravent le commerce a également été un succès : environ 98% des ONT signalés au cours des dix dernières années ont été levés.

Elle a ajouté : « Avec une population de 560 millions d'habitants, le COMESA a un

produit intérieur brut --PIB-- combiné d'un billion USD et sa croissance économique en termes de PIB s'est régulièrement située en moyenne à 8% par an. »

Dans le cadre de la Zone de libre-échange tripartite COMESA-EAC-SADC, la plupart des pays ont signé l'accord, tandis que sept, à savoir l'Afrique du sud, le Burundi, le Botswana, l'Égypte, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda ont ratifié l'instrument.

À l'avenir, la Secrétaire générale a souligné que le bloc utilisera désormais les nouvelles technologies pour faire progresser l'intégration régionale.

« Le COMESA a donné la priorité à la création d'instruments numériques de facilitation du commerce qui devraient créer de nouveaux flux d'échanges

Suite page 2

commerciaux d'une valeur de 12,3 milliards USD par an une fois que les outils seront en place, a-t-elle confié aux journalistes. Un certificat d'origine numérique et un portail commercial régional seront bientôt lancés. »

Les autres réalisations citées sont le succès phénoménal des Institutions du COMESA qui ont acquis une dimension continentale, telles que la Banque de commerce et de développement --TDB, anciennement Banque de la ZEP), la Compagnie de réassurance de la ZEP (ZEP-Re) et l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA).



Journalistes à Lusaka lors du point de presse

La Cour de justice du COMESA lance le Règlement d'arbitrage révisé



Le ministre zambien de la Justice, M. Given Lubinda, lance le Règlement d'arbitrage révisé de la Cour de justice du COMESA

La Cour de justice du COMESA a lancé un Règlement d'arbitrage révisé visant à orienter plus efficacement les activités de la Cour dans le contexte actuel. Le lancement a eu lieu le vendredi 15 novembre 2019 à Lusaka lors de l'ouverture de la 22e réunion des ministres de la Justice du COMESA.

Les délégués présents à la session ont félicité la Cour pour l'amélioration constante de ses processus et

procédures, faisant d'elle une institution de règlement des différends de choix pour les citoyens du bloc commercial régional. Le Règlement révisé a été adopté par le Conseil des ministres en novembre 2018.

« La région COMESA attend de la Cour qu'elle maintienne l'état de droit, garantissant ainsi l'existence d'un environnement propice aux affaires », a déclaré le ministre zambien de la Justice,

M. Given Lubinda, lors du lancement officiel du Règlement.

Les participants à la réunion ont également noté que la majorité des juges de la Cour ont acquis des compétences en matière d'arbitrage et que la plupart d'entre eux sont désormais qualifiés en tant que membres de l'Ordre international d'arbitres agréés (*Chartered Institute of Arbitrators*).



Parmi les principales questions à l'ordre du jour de la réunion des ministres figuraient : un amendement de l'article 28 du Traité afin d'étendre la compétence de la Cour au règlement des différends entre investisseurs et États, un amendement du Traité pour inclure l'arabe comme quatrième langue de la Cour ainsi que le renouvellement du mandat des juges.

Dans son intervention, la Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, a félicité les ministres et les experts juridiques pour les cadres légaux solides qui ont permis à l'organisation d'enregistrer des succès remarquables.

Parmi les réalisations majeures enregistrées, on peut citer la mise en œuvre réussie de la Zone de libre-échange du COMESA, qui a entraîné une augmentation des échanges commerciaux et des investissements intrarégionaux sous la forme d'investissements directs étrangers (IDE). Le COMESA a également été un pionnier dans le développement d'outils de facilitation du commerce, notamment l'assurance automobile connue sous le nom de Carte jaune du COMESA et le Régime commercial simplifié du COMESA – Récos.

« Je suis fier d'affirmer qu'au cours des 25 dernières années dans le cadre du COMESA et des 36 années d'existence dans le cadre de la ZEP, le bloc régional a accompli des progrès notables vers la réalisation des buts et objectifs du marché commun », a ajouté Mme Kapwepwe.

La juge Lombe Chibesakunda, Présidente de la Cour de justice du COMESA, a déclaré que l'engagement de la Cour en faveur de l'intégration régionale par le maintien de l'État de droit dans l'application du Traité COMESA se poursuivra sans relâche.

Le COMESA étudie le mécanisme de financement durable au moment où se réunit le Comité des affaires budgétaires



Réunion en session du Comité des affaires administratives et budgétaires du COMESA

La 40^e réunion du Comité des affaires administratives et budgétaires du COMESA s'est tenue à Lusaka la semaine dernière, du 13 au 15 novembre 2019. Elle était axée sur le renforcement des structures de l'organisation chargées de la mise en œuvre des programmes régionaux au niveau national.

Cette session, qui a duré trois jours, a vu la participation de 100 hauts fonctionnaires des ministères de

Coordination des programmes du COMESA dans les 21 États membres. Le Comité a examiné le budget 2020 et les propositions de dépenses du Secrétariat du COMESA, de ses institutions et organes qui sont financés par les États membres, y compris les programmes de travail détaillés. Son rapport sera présenté au Comité intergouvernemental prévu du 25 au 27 novembre 2019.

Le COMESA étudie actuellement un

mécanisme de financement durable, qui permettra de résoudre certains des problèmes de financement tels que le faible niveau de versement des contributions dues et d'accroître progressivement la part du financement des programmes du COMESA par les États membres. L'initiative est pilotée par les ministres des Finances.

Créé en vertu de l'article 15 du Traité du COMESA, le Comité des affaires

administratives et budgétaires fournit des conseils techniques en matière de contrôle interne et de gestion des risques, des services d'assurance qualité, de politique budgétaire et de budgétisation, et eu égard au Plan stratégique à moyen terme et aux décisions des Organes directeurs du COMESA.

Lors de l'ouverture officielle de la session au siège du COMESA, la Secrétaire générale, Mme Chileshe Kapwepwe, s'est adressée aux délégués en ces termes : « La célébration du 25^e anniversaire du COMESA prévue au cours de ce mois est l'occasion pour nous de nous recentrer

sur le renforcement de nos systèmes internes et externes afin d'être plus efficaces dans l'exécution de notre mandat. »

Le Secrétariat reçoit la visite de l'équipe statistique de la Somalie



La délégation somalienne en visite avec la Secrétaire générale et des cadres du COMESA

Une équipe conjointe de la Direction somalienne des statistiques nationales et de la Banque centrale de Somalie s'est récemment rendue au Secrétariat pour en apprendre davantage sur la stratégie statistique du COMESA et faire le point sur le système statistique somalien.

La mobilisation de ces acteurs clés du système statistique somalien par le Secrétariat du COMESA est un élément important du processus d'intégration de la Somalie dans la communauté du COMESA.

M. Ahmed Hassan Ismail, Directeur chargé de la production statistique à la Direction des statistiques nationales et M. Mahdi Abdikarim, Directeur des études économiques et de la

statistique à la Banque centrale de Somalie, représentaient leurs institutions respectives.

L'équipe a pu rencontrer la Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, qui a réitéré l'engagement du COMESA à élaborer des statistiques essentielles au suivi de l'évolution du marché du COMESA.

Outre les consultations avec l'unité Statistique du COMESA, l'équipe a également été informée des programmes du COMESA par les divisions du Commerce et Douanes, des Affaires juridiques et institutionnelles, du Genre et Affaires sociales, de l'Industrie et Agriculture ainsi que l'Unité de Planification stratégique et l'Unité de Gouvernance, Paix et Sécurité.

Le Secrétariat du COMESA aidera la Somalie à renforcer sa capacité nationale à répondre aux besoins en statistique de la région.

Les statistiques, tel que précisé à l'article 40 du Traité de l'organisation, sont essentielles pour suivre l'évolution du marché du COMESA. En tant que nouvel État membre, les dispositions du Traité du COMESA engagent la Somalie à coopérer à la fourniture de statistiques agrégées permettant d'avoir une image complète de la région.



Prix Médias du COMESA 2020 - Appel à candidatures



Photo d'archives : L'ancien président en exercice de la Conférence du COMESA, le président Hery Rajaonarimampianina de Madagascar (à g.) remet un trophée à l'un des lauréats des Prix Médias du COMESA 2016, Francis Lungu

Le COMESA a annoncé le lancement de ses prix annuels des médias pour 2020. Les prix mettent en compétition les sujets publiés et diffusés dans la presse écrite, à la radio, la télévision et sur les médias en ligne qui mettent en relief les programmes et activités liés à l'intégration économique régionale en Afrique orientale et australe.

L'objectif de ces prix est de promouvoir l'information sur les activités d'intégration régionale du COMESA et de distinguer les journalistes dont les travaux contribuent à la réalisation de cet objectif. Ils s'adressent aux journalistes des 21 États membres du COMESA, et sont admissibles

les articles et reportages publiés/diffusés entre janvier et décembre 2019.

La sélection des meilleurs articles/reportages sera décidée par un comité de sélection constitué par le Secrétariat du COMESA et dont les membres sont choisis dans les États membres. Les lauréats seront annoncés et les prix décernés lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du COMESA qui devrait avoir lieu au premier semestre de 2020 en Égypte. Le premier prix de chaque catégorie est constitué d'une récompense pécuniaire, d'un trophée et d'un certificat.

Depuis 2009, le COMESA invite

les professionnels des médias de la région à soumettre des articles et des productions audiovisuelles publiés en rapport avec le programme d'intégration régionale en vue de l'attribution des prix.

Les renseignements pour l'inscription sont publiés sur le site Internet du COMESA à l'adresse www.comesa.int et sont disponibles au lien suivant :

https://www.comesa.int/media_awards2020/index.php/fr/

Activités sportives marquant le lancement des festivités du 25^e anniversaire du COMESA

Au moins deux activités sportives ont été prévues pendant la Semaine du COMESA afin de commémorer les 25 ans d'existence de l'organisation. Il s'agit des tournois de golf et de football COMESA@25.

Le tournoi de golf débutera le vendredi 22 novembre 2019 au terrain de golf Bonanza, suivi d'un match de football le lendemain au Centre olympique de développement de la jeunesse (OYDC) le samedi 23 novembre 2019. Les deux sites se trouvent à Lusaka, en Zambie, siège permanent du Secrétariat du COMESA.

Pour le tournoi de golf, 120 participants ont confirmé leur participation. Le ministre zambien de la Justice, l'Honorable Given

Lubinda, représentant le Président de la République, S.E. Edgar Lungu, ouvrira officiellement le tournoi.

Le tournoi de football a également enregistré la participation de 13 équipes basées à Lusaka. Les équipes confirmées comprennent des équipes du personnel des missions diplomatiques suivantes : Union européenne, France, République démocratique du Congo, Égypte et COMESA hôte. D'autres sont issus du ministère du Commerce, du ministère des Affaires étrangères et de l'Office de régulation du secteur de l'énergie. Y participeront également l'Agence d'électrification rurale, la banque Barclays, l'hôtel Hilton Garden, les entraîneurs de la Lusaka Barca Academy et les African International Stars.

Parmi les principaux invités attendus au coup d'envoi du tournoi de football figurent: le ministre zambien des Sports, Jeunesse et Développement de l'enfant, l'honorable Emmanuel Mulenga, le directeur général de la banque Barclays, Mme Mizinga Melu, le président de la Fédération zambienne de football, Andrew Kamanga et Chileshe Mpundu Kapwepwe, la Secrétaire générale du COMESA.

L'Agenda du COMESA

	Réunion/Activité	Dates	Lieu
1	40 ^e réunion du Bureau du Comité des gouverneurs des banques centrales du COMESA	21 nov. 2019	Lusaka, Zambie
2	Tournoi de golf du Jubilé d'argent du COMESA	22 nov. 2019	Lusaka
3	Tournoi de football du Jubilé d'argent du COMESA	23 nov. 2019	Lusaka
4	Retraite des Institutions du COMESA	24 nov. 2019	Lusaka
5	Lancement de la Plateforme « 50 Millions de femmes africaines ont la parole »	25 nov. 2019	Kigali, Rwanda
6	40 ^e réunion du Comité intergouvernemental - Secrétariat	26-27 nov. 2019	Lusaka
7	Célébration des 25 ans du COMESA (Jubilé d'argent)	28 nov. 2019	Lusaka
8	40 ^e réunion du Conseil des ministres du COMESA	29 nov. 2019	Lusaka

